

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 67
de Mmes Rana Eltschinger-Bassil et Immaculée Mosoba (PS)
demandant d'étudier la possibilité d'offrir une carte de découverte culturelle
aux citoyens de la ville atteignant l'âge de 18 ans**

En séance du 2 juillet 2018, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 67 de Mmes R. Eltschinger-Bassil et I. Mosoba lui demandant d'étudier la possibilité d'offrir une carte de découverte culturelle aux citoyens de la ville atteignant l'âge de 18 ans.

Résumé du postulat

L'étape des 18 ans est un saut important à plusieurs niveaux de la vie: entrée dans la vie adulte, professionnelle, mais également culturelle. Ainsi, afin de promouvoir l'accès à la culture et d'informer les jeunes sur les activités (théâtres, concerts, cinéma, musées, etc.) se produisant en ville de Fribourg, nous proposons que la Ville offre une carte culturelle, avec une brochure qui présenterait le grand choix d'activités culturelles en ville et qui contiendrait des bons, comme des rabais, des entrées gratuites, etc. Cette solution permettrait de faire connaître les richesses culturelles de la ville à la nouvelle génération fribourgeoise. Une telle brochure pourrait être mise en œuvre en collaboration avec les différentes entités culturelles de la ville, lesquelles pourraient faire des gestes en partenariat avec la Ville.

Réponse du Conseil communal

1. Introduction

"J'accède, tu accèdes, tous accèdent à la culture". L'accessibilité est l'un des trois objectifs stratégiques de CULTURE2030, le cadre de politique culturelle régionale, dont découlent deux propositions concrètes:

- 8. Développer la médiation culturelle
- 9. Vivre notre Zweisprachigkeit



2. Que préconise CULTURE2030?

Le présent postulat est à mettre en lien avec la proposition n° 8 de CULTURE2030 (page 39):

Développer la médiation culturelle

En 2030, chaque habitant a la possibilité d'accéder à la culture s'il le souhaite. Consciente que la culture réduit les inégalités sociales, favorise les échanges, renforce le sentiment d'appartenance et cimenter la société, Fribourg Région culturelle/Kulturregion Freiburg s'est dotée d'outils pour favoriser l'accès à la culture.

Pour atteindre cet objectif, Fribourg Région culturelle/Kulturregion Freiburg:

- développe avec ses partenaires un projet global de médiation culturelle pour favoriser l'accès à la culture pour tous, avec une priorité sur les jeunes;
- veille, dans sa politique de subventions, à ce que les tarifs pratiqués favorisent l'accès à la culture au plus grand nombre;
- met en valeur et encourage la pratique culturelle à tous les âges et dans tous les milieux;
- incite les initiatives particulières de médiation et favorise les projets donnant accès à l'ensemble de l'offre culturelle (transfert des publics, développement d'une carte culturelle ou une journée portes ouvertes de la culture).

Destinataires: Coriolis, Agglomération, Ville de Fribourg, Etat de Fribourg, acteurs culturels

Échéance: long terme

3. Contexte de politique culturelle régionale

Le contexte de politique culturelle du Grand Fribourg est **une exception dans le paysage suisse**, puisque la capitale cantonale, tout comme respectivement 5 et 9 communes voisines, ont délégué leurs compétences en matière de promotion culturelle régionale à d'autres organes, Coriolis Infrastructures et l'Agglomération.

En effet, la répartition des rôles en matière de promotion culturelle prévoit que la Ville de Fribourg s'occupe prioritairement des bibliothèques, ludothèques, de l'animation socioculturelle et de la pratique amateur (cf. tableau de répartition des rôles, lien annexé). Comme le présente la liste de destinataires ci-dessus (cf. point 2), ainsi que la répartition des rôles en matière culturelle, la Ville de Fribourg n'est, en principe, pas le porteur de projet principal pour favoriser l'accès à la culture dans les institutions culturelles reconnues d'importance régionale, que ce soit auprès des jeunes ou d'autres publics-cibles.

En effet, dans les autres régions suisses, la politique d'encouragement passe par les subventions, en particuliers les pluriannuelles. Les collectivités publiques conditionnent leur soutien à un certain nombre de critères, leur permettant d'inciter les institutions à mettre en œuvre une politique publique, en terme d'accès à la culture notamment.

Afin d'établir une politique d'encouragement cohérente et pertinente, c'est-à-dire une vision commune(s), le Service de la culture de la Ville a proposé à la Commission culturelle de l'Agglomération de collaborer dans le cadre d'un **Dialogue culturel** (proposition n° 2 *Simplifier et coordonner les processus*), sous forme de rencontres de trois groupes de travail communs aux deux

Commissions sur les thèmes suivants:

- Accessibilité de la culture
- Rayonnement de la Région par la culture
- OrganiCité – Ecosystème culturel (critères de subventionnement)

4. Promotion culturelle à l'attention de la jeunesse

Le présent postulat permet au Conseil communal de présenter sa vision et ses actions concrètes sur la question de l'accès à la culture aux jeunes, en fonction de la répartition des rôles en matière de promotion culturelle dans le périmètre de l'Agglomération.

Le Conseil communal se réjouit de ce souhait de promouvoir et informer sur l'offre culturelle jeunesse, en adéquation avec CULTURE2030 et avec son Programme de législature. Il tient à relever que l'entrée dans la vie culturelle ne se fait pas à 18 ans, mais **dès la naissance**. L'offre culturelle pour la jeunesse, comme pour le reste du public, est extrêmement large à Fribourg. Nous ne citerons ici que deux exemples:

- a) l'offre unique en Suisse offerte par le Service culturel des Ecoles, qui permet à tous les écoliers de bénéficier de deux spectacles professionnels par année;
- b) la Bibliothèque, unique institution culturelle de la Ville de Fribourg, met en œuvre la politique culturelle en accueillant chaque année des dizaines de classes, en sortant de ses murs tout l'été à travers les Lectures estivales/Sommerlicher Leseplausch. Jusqu'au 21 septembre, familles et écoliers pourront découvrir le quartier du Bourg ainsi que la Cour de l'Hôpital des Bourgeois à travers le fameux "20'000 lieux sous les mers" de Jules Vernes.

L'offre pour les jeunes citoyens est elle aussi extrêmement large. Fribourg, ville estudiantine, dispose de nombreuses salles de concerts, de spectacles, de musées et festivals.

Ce postulat propose:

- a) de promouvoir l'accès à la culture;
- b) d'informer les jeunes sur les activités (théâtres, concerts, cinéma, musées, etc.);
- c) d'offrir une carte culturelle;
- d) de réaliser une brochure de présentation qui contiendrait des bons, en partenariat avec les institutions culturelles qui pourraient faire des gestes en partenariat avec la Ville de Fribourg.

La Ville de Fribourg:

- a) Promeut l'accès à la culture auprès de ses **acteurs privilégiés**, bibliothèques et ludothèques (en processus de fusion) et amateurs; l'Agglo, si elle adopte CULTURE2030, sera chargée de promouvoir l'accès à la culture auprès de ses acteurs privilégiés.
- b) N'informe pas directement les publics, puisque l'information provient de Fribourg Tourisme et Région – dont c'est l'une des missions – des médias ou des institutions culturelles directement; CULTURE2030 préconise de **Valoriser et communiquer l'offre culturelle** (proposition n° 5), via un portail culturel, qui permettra d'impacter également les jeunes citoyens.
- c) Renonce à lancer une autre carte culture, vue la multiplicité des cartes existantes; un aperçu de l'existant se trouve au point 5 ci-dessous.
- d) Envisage **d'élargir le package offert aux nouveaux habitants** à destination des nouveaux citoyens; un aperçu du projet se trouve au point 6 ci-dessous.

5. Panorama des cartes culture à Fribourg

L'accès à la culture constitue un objectif de politique culturelle prioritaire pour la Ville de Fribourg. La promotion et la diffusion de l'offre culturelle se concrétisent à travers différents moyens: agenda en ligne, memento, brochure "Ta ville, ta culture", article dans "1700", site internet, événements, etc. Des avantages tarifaires sont proposés par les acteurs culturels dans le cadre de promotions conjointes. L'offre à destination des jeunes se concrétise notamment à travers des cartes permettant un accès à tarif privilégié pour ce public-cible.

a) Carte 20 ans/100 francs

La carte *20 ans/100 francs* créée en 2012 en Valais, est à présent disponible dans le canton de Fribourg et en Romandie. Elle permet à son détenteur de moins de 21 ans d'accéder, pour le prix de 100 francs par an, à tous les lieux culturels partenaires (arts de la scène, arts visuels, musiques actuelles et musique classique, festivals, ciné-clubs, etc.). Chaque carte est valable pour douze mois dès la date d'émission. Sur les trente lieux partenaires dans le canton de Fribourg, une dizaine se trouve en ville de Fribourg (Equilibre, Les Georges, Fri Art, Fri-Son, Nouveau Monde, Musée Bible+Orient, Musée d'art et d'histoire, Musée d'histoire naturelle, Musée de la marionnette, Société des Concerts de Fribourg). www.20ans100francs.ch

b) CarteCulture

La CarteCulture existe depuis plus de dix ans et compte près de 84'000 utilisateurs en Suisse. Elle facilite l'accès à l'offre culturelle et sociale aux personnes ayant un revenu modeste. Personnelle et gratuite, la carte est destinée aux adultes et enfants dès l'âge de cinq ans. Le détenteur bénéficie de réductions pouvant aller jusqu'à 70% sur plus de 2'500 offres dans tout le pays. A Fribourg, suite à un postulat (2005) demandant l'accès facilité à la culture pour les personnes financièrement désavantagées, le Conseil communal a pris conscience de cette problématique, en subventionnant le projet lancé par Caritas depuis 2006 (subventionnement repris par l'Agglo).

www.carteculture.ch/fribourg-et-region

c) Carte High Five

Proposée par les cinq clubs fribourgeois pour 50 francs, cette carte permet l'accès à un concert dans chacun des cinq clubs partenaires (Bad Bonn (sans Kilbi), Ebullition, Fri-Son, La Spirale et Nouveau Monde) durant l'année.

d) Fribourg City Card

Proposée par Fribourg Tourisme et Région, cette carte valable pour un ou deux jours donne accès à la visite de la ville médiévale de Fribourg à prix réduit, ainsi qu'un accès à différents musées et lieux culturels, entres autres.

6. Etat des lieux carte/culture/jeunesse

En 2013, la question d'une carte culture a été au cœur des discussions du Groupe de Travail des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise dont le résultat est CULTURE2030. L'analyse a démontré que la CarteCulture, unique carte alors sur le marché, était peu usitée dans le Grand Fribourg au regard d'autres villes suisses, peut-être parce que la diffusion auprès des publics-cibles

pourrait être intensifiée, afin de toucher tous les bénéficiaires potentiels. Afin d'ôter une éventuelle stigmatisation des possesseurs de la carte liée à leur revenu, le Groupe de Travail des Assises envisageait son élargissement à d'autres publics, qui pourraient l'acheter/l'offrir, afin de bénéficier des mêmes réductions.

Fribourg, ville jeune(s)

En 2019, l'offre à l'attention des jeunes est large, via les cartes et via les offres des institutions culturelles (abo jeunes par exemple), des médias (invitations à gagner), etc. **La demande jeunesse est large également**, car Fribourg est une ville *jeune(s)*, grâce à la présence de l'Université et de nombreuses Hautes écoles: 15'000 étudiants pour 40'000 habitants environ. A noter que la Ville de Fribourg collabore avec l'AGEF, l'association des étudiants de l'Université qui compte env. 10'000 membres, et en particulier avec son coordinateur pour la culture.

Dans la liste des "bons plans" afin de pouvoir accéder à la culture, **le bénévolat** représente un axe important, sans lequel bon nombre d'événements culturels ne pourraient voir le jour. En sus de permettre aux associations de produire leurs événements, le bénévolat renforce la participation culturelle et répond aux objectifs de politique culturelle (Office fédéral de la culture). Il représente également l'une des forces de Fribourg et une plus-value pour le/la jeune qui acquiert de nouvelles compétences et étoffe son réseau.

Fribourg rencontre ses nouveaux citoyens

Chaque année, 300 à 400 jeunes atteignent la majorité en Ville de Fribourg. Afin de célébrer ce passage dans la vie adulte, le Conseil communal invite les nouveaux citoyens à une soirée qui leur est spécialement dédiée. Cet événement prend généralement place dans des lieux culturels, associant visite, présentation et moment convivial.

7. Conclusion

Fribourg est une ville jeune et tient à soigner ses futurs et ses nouveaux citoyens.

Consciente que **la culture réduit les inégalités sociales, favorise les échanges, renforce le sentiment d'appartenance et cimente la société, la Ville de Fribourg espère se doter, en collaboration avec ses partenaires publics, d'outils pour favoriser l'accès à la culture**, comme le prévoit la proposition n° 8 *Développer la médiation culturelle*, de CULTURE2030. Pour ce faire, elle coordonne son ambition au sein du CoPil CULTURE2030, en présence de l'Agglo, Coriolis, la Préfecture et l'Etat. Des projets d'ampleur nécessite en effet une concertation, vu la délégation de compétences en matière culturelle.

Dans l'intervalle, la Ville de Fribourg envisage d'élargir l'offre destinée à ses nouveaux habitants à d'autres publics, en particulier aux jeunes. Les nouveaux habitants qui participent à la journée qui leur est dédiée se voient remettre un sac avec des bons dans différentes institutions culturelles de la ville. Une mesure d'élargissement de ces **bons offerts aux nouveaux citoyens, en concertation avec différentes institutions culturelles de la place, permettrait de mettre en œuvre de manière simple et efficace la promotion de l'offre culturelle de la ville** telle que le propose ce postulat.

Tenant compte des cartes culture déjà existantes, le Conseil communal ne souhaite pas instaurer une nouvelle carte et privilégie le renforcement de la coordination et de la communication, à travers les différents médias existants (internet, brochure "Ta ville, ta culture" actualisée régulièrement, etc.).

La promotion de l'offre culturelle à Fribourg auprès des jeunes pourra être intensifiée dans le cadre de la rencontre du Conseil communal avec les nouveaux citoyens organisée chaque année à l'automne. Lors de cette soirée, il sera étudié la possibilité de remettre à chaque participant(e) un **"set" de découverte des lieux culturels de Fribourg** (brochures, programmes, invitations, tarifs réduits ou offre promotionnelle).

Le postulat n° 67 est ainsi liquidé.

Liens

CULTURE2030, KULTUR2030: à télécharger sur www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/CULTURE2030_FR_rapport_assises_culture_1.pdf

Tableau de répartition des tâches en matière de Promotion culturelle: à télécharger sur www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/Repartition_des_roles_Politique_culturelle_2018.pdf